

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

28/6/1984
DECRET N° 84/606 du MTPS.DGTFP.DFP.2103.

Portant reclassement et nomination de
Monsieur KOUMBA Justin, Attaché de 2°
échelon des cadres de la catégorie A,
hiérarchie II des S.A.F.

-----oOo-----

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

-----oOo-----

/ISAS /

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.1980 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général
des fonctionnaires de la République Populaire du Congo
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires
(/u le décret n° 59/23/FP du 30.1.1958 fixant les conditions
d'intégration dans les cadres des catégories B,C,D,E des fonctionnaires
de la République Populaire du Congo

D.G.B.

(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.1962 fixant me régime des
rémunérations des fonctionnaires
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchi-
sation des diverses catégorie des cadres
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant
statut général des fonctionnaires
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomina-
tion et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.1967 réglementant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires
relatif aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et
reclassement notamment en son article 1er & 2

D.C.F.

(/u le décret n° 62/426 du 29.12.1962 fixant le statut des
cadres de la catégorie A des Services Administratifs et Financiers (SAF)
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret n° 62/196 du 5.7.1962 fixant les échelon-
nements indiciaires des fonctionnaires
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(/u le décret n° 80/630 du 27.12.1980 portant déblocage des
avancements des agents de l'Etat
(/u le décret n° 80/644 du 26.01.1980 portant nomination
d'un Membre du Conseil des Ministres
(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.01.1981 au décret
n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des
Ministres
(/u le décret n° 81/017 du 26.01.1981 relatif aux intérim
des Membres du Gouvernement
(/u le décret n° 83/320 du 3.5.1983 portant nomination d'un
Membre du Conseil des Ministres
(/u la lettre n° 20004/MTPS-CAB-PM-CMBT du 14.12.1983 trans-
mettant le dossier de l'intéressé

(/u l'Arrêté n° 84/4/MTPS.DGTFP.DFP. du 17/10/81 portant promotion
au titre de l'année 1981 des fonctionnaires des cadres des catégories A2 et B
des S.A.F. (Travail et Administration Générale).;

.../...

(/u l'Arrêté n°3175/MT.DGT.DGAPES du 7.7.1982 autorisant Messieurs KOU MBA Justin et BAYONNE Alexandre, Secrétaires d'Administration Principaux à suivre un stage en France;

(/u le décret n°83/781/MTPS.DGTFP.DFP du 17.10.1983 portant détachement de Monsieur KOU MBA Justin, Attaché des S.A.F. auprès de l'UNESCO;

(/u le dossier de l'intéressé;

DECRETE :

ARTICLE 1er.- En application des dispositions du décret n°62/426 du 29.12.1962 susvisé, Monsieur KOU MBA Justin, Attaché de 5° échelon Indice 880 des cadres de la catégorie A hiérarchie II des S.A.F. (Administration Générale) en service détaché auprès de l'UNESCO à Paris, titulaire du Doctorat de 3° Cycle Spécialité : Economie du Développement, est reclassé à la catégorie A hiérarchie I et nommé Administrateur de 2° échelon Indice 890 Acc: néant.

ARTICLE 2.- L'intéressé qui bénéficie d'une bonification de deux (2) échelons est nommé au 4° échelon de son grade indice 1110.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 1.4.1981, date de son détachement auprès de l'UNESCO, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

BRASSAVILLE, le 20 Juin 1984

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

Colonel Louis SYLVAIN GOMA.-

Bernard COMBO MATSIONA

Le Ministre des Finances

Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

- JORPC 1
- DGTFP/DFP 3
- D.G.B. 3
- D.C.F. 2
- SGCM/BC 2
- UNESCO/PARIS ? 2
- DOSSIER 3
- Intéressé 1